



Independent observer
of the Global Fund

Une évaluation décrit l'Initiative 5% de la France pour les récipiendaires de subventions du Fonds mondial comme « originale » et « pertinente »

L'Initiative 5% « est pertinente dans le contexte spécifique de difficultés liées à la mise en œuvre de subventions du Fonds mondial dans la région francophone... » ; l'initiative est « un mécanisme original combinant une approche bilatérale dans un contexte multilatéral ».

Ce sont là quelques-unes des observations d'une évaluation de l'Initiative 5% de la France, un mécanisme fournissant de l'assistance technique aux récipiendaires de subventions du Fonds mondial. Lorsque l'initiative a été lancée en 2011, la France a d'abord réservé 5% de sa contribution au Fonds mondial dans le but de la financer. La France a récemment augmenté le budget de l'initiative de 5% de sa contribution à 7%.

La France a promis 1,08 milliard d'euros pour la 5^{ème} reconstitution des ressources en 2016.

L'évaluation a été conduite en 2017 par une équipe de consultants indépendants contractée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français. Le rapport d'évaluation, qui a été officiellement publié le 30 janvier 2018, est disponible [ici](#).

Une centaine d'entretiens ont été menés en France à Paris, en Suisse à Genève, au Burkina Faso et en République démocratique du Congo. Une enquête électronique auprès des récipiendaires du Canal 2, une analyse de la documentation interne et des rapports provenant d'autres dispositifs d'appui technique ont également été utilisés pour collecter des données.

L'Initiative 5% a deux modalités d'interventions, appelées « canaux ». Le Canal 1 fournit de l'assistance

technique à court terme, ce qui implique d'envoyer des fournisseurs d'appui technique et autres experts dans les pays récipiendaires. Le Canal 2 finance des projets à plus long terme soumis par des acteurs tels que des ONG ou des instituts de recherche. Ces projets répondent à des besoins programmatiques ou des problèmes structurels dans les pays bénéficiaires du Fonds mondial. L'[annonce](#) récente d'un appel à propositions de l'Initiative 5%, dont Aidsplan a rendu compte, concernait le Canal 2.

Les pays éligibles à l'appui de l'Initiative 5% sont les pays prioritaires de l'aide publique au développement française, les pays en post-crise et pays membres et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui sont également bénéficiaires de l'aide publique au développement. Cinquante-cinq pays sont concernés au total, même si une petite partie d'entre eux reçoivent la majorité de l'appui.

Les évaluateurs ont souligné « les réalisations et les résultats encourageants » de l'initiative, ainsi que « sa complémentarité avec les interventions du Fonds mondial ».

Deux des principales recommandations de l'évaluation ont concerné le fait que l'initiative devrait mieux capitaliser sur ses résultats et devrait faire plus pour promouvoir la visibilité de la France. L'évaluation a aussi appelé à une « meilleure structuration de la mise en œuvre opérationnelle », particulièrement dans la perspective de l'augmentation de financement avec le passage de 5% à 7% de la contribution française.

Selon l'évaluation, le Canal 1 de l'initiative est particulièrement pertinent pour traiter les questions d'absorption dans les pays francophones en Afrique subsaharienne. Deux des principales forces de ce canal sont sa réactivité aux besoins des pays et la bonne définition des besoins par les récipiendaires, ont-ils ajouté. Cependant, les évaluateurs ont aussi conclu que l'absence de priorisation parmi les demandes d'assistance technique et parmi les pays récipiendaires créait une confusion pour de nombreux acteurs et augmentait la charge de travail du secrétariat de l'Initiative 5%, particulièrement pendant la période de préparation des demandes de financement des pays récipiendaires.

Les évaluateurs ont recommandé qu'il y ait un meilleur équilibre entre l'orientation à la demande du Canal 1 et ce qui peut être effectivement et efficacement géré. Ils ont recommandé que l'initiative se concentre sur un nombre plus limité de pays.

Selon l'évaluation, le Canal 2 permet de répondre à de nombreux problèmes rencontrés par les pays et de tester des approches innovantes. Dans l'enquête électronique, les récipiendaires du Canal 2 ont déclaré que les questions ciblées par les appels à propositions sont alignées sur les besoins en termes de renforcement de capacités des organismes de mise en œuvre. Cependant, les évaluateurs ont indiqué que le cadre stratégique du Canal 2 devait être clarifié pour que ce canal soit plus compréhensible sur le terrain. L'évaluation a, en outre, souligné les besoins de simplifier les processus et d'améliorer le taux de décaissement via une plus grande attention portée à la gestion et à la capacité financière dans la sélection des récipiendaires.

Les évaluateurs ont suggéré plusieurs façons d'améliorer le Canal 2, incluant un recentrage sur un nombre plus restreint de projets et en travaillant avec le Fonds mondial pour promouvoir le passage à l'échelle des résultats des projets du Canal 2. Les évaluateurs ont aussi suggéré qu'il faudrait considérer la création d'un canal spécifique pour financer les projets de recherche opérationnelle.

Les évaluateurs ont comparé l'Initiative 5% à d'autres mécanismes similaires tels que Grant Management Solutions (ce projet est désormais terminé, voir l'[article](#) de l'OFM), l'Initiative Backup et les dispositifs d'appui technique régionaux de l'ONUSIDA. Les évaluateurs ont indiqué que la coordination entre ces différents mécanismes d'assistance technique avait besoin d'être renforcée, notamment au niveau opérationnel.

Selon les évaluateurs, le suivi stratégique de l'Initiative 5% était trop lourd et chronophage et devrait être simplifié via, entre autres, la réduction du nombre de réunions du comité de pilotage et une plus grande délégation au secrétariat de l'initiative.

L'évaluation a recommandé de mettre à jour les termes de référence de l'initiative et de les relier à un cadre de résultats complété par des indicateurs pour faciliter le suivi stratégique et améliorer sa cohérence. Les évaluateurs ont aussi recommandé de compléter l'équipe en l'augmentant.

Le rapport d'évaluation a fourni les informations suivantes sur le Canal 1 de l'Initiative 5% :

- De 2011 à 2016, 280 missions ont été mises en œuvre (environ 60 par an) pour un total de 22,2 millions d'euros, soit 23 % du budget de l'Initiative 5% sur la période. Ces missions ciblent principalement les questions relatives aux systèmes de santé (47 % des missions) tels que le renforcement des programmes nationaux par maladie, l'appui aux systèmes nationaux d'information sanitaire et l'amélioration de la gestion des achats et des stocks de médicaments ;
- L'appui aux dialogues de pays et à la soumission pour financement représente 28 % des missions ;
- En termes de zone géographique, 47 % des missions sont déployées en Afrique de l'Ouest, 18 % en Afrique centrale et 15 % en Asie ;
- Pour ce qui est des fonds dépensés, 33 % ont bénéficié aux instances de coordination nationale, 26 % aux bénéficiaires principaux, 21 % aux sous-bénéficiaires et 20 % aux autres acteurs (tels que les programmes nationaux, les ministères de la santé, les agences publiques d'achat, les ONG locales et les organisations régionales).

Le rapport d'évaluation a fourni les informations suivantes sur le canal 2 :

- De 2011 à 2016, 69 projets ont été financés pour un montant total de 79,4 millions d'euros, soit 63 % du budget de l'Initiative 5%.
- À travers le Canal 2, les projets financés ciblent principalement le VIH (50 % des projets). Les autres projets concernent le renforcement des systèmes de santé (29 %), le paludisme (12 %) et la tuberculose (9 %).
- Les projets sont menés et mis en œuvre par quatre types d'acteurs : les ONG internationales (46 %), les instituts de recherche ou les universités (23 %), les ONG locales (18 %) et les organisations publiques (13 %).
- En termes de zone géographique, 64 % des projets sont déployés en Afrique de l'Ouest, 15 % en Afrique centrale et 12 % en Asie (mais de nombreux projets concernent plusieurs pays et sont difficiles à classer).

Souhaitez-vous réagir à cet article (ou à tout autre article de l'OFM) ? Veuillez adresser vos commentaires à l'éditeur à l'adresse suivante : editorGFO@aidspace.org. Vos commentaires nous sont précieux.

